

Contribuer à la formation continue des artistes et acteurs culturels



STATUT

Recommandation en cours

Version 5

Travaux réalisés

- 2025 : Mise en ligne d'une page d'information concernant formations proposées sur le site du ministère de la Culture
- 2025 : Organisation du cycle de formation pour artistes indépendant/es et du cycle de formation en médiation culturelle avec l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- 2025 : Organisation de 10 formations ponctuelles (marketing en région, droits d'auteur, gagner du temps dans ses tâches administratives grâce à l'IA, etc.)
- 2024 : Organisation d'une formation « Les principes généraux de la gouvernance d'entreprise au Luxembourg » pour les agent/es du ministère de la Culture ayant pour objectif de renforcer leurs connaissances en la matière afin de pouvoir guider les acteurs culturels dans le cadre de leurs fonctions de représentation respectives
- 2024 : Organisation d'une formation Green events
- 2024 : Organisation de deux formations « Mieux comprendre la TVA et les déclarations de la TVA »
- 2024 : Organisation d'une formation sur la facturation électronique
- 2024 : Cycle de formation pour artistes indépendant/es avec l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- 2024 : Cycle de formation de médiation culturelle avec l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- 2023 : Organisation de deux formations Green events
- 2023 : Organisation de deux formations bilan carbone
- 2023 : Organisation de cinq formations sur la facturation électronique

- 2023 : Cycle de formation pour artistes indépendant/es avec l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- 2023 : Cycle de formation de médiation culturelle avec l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- 2023 : Formation Info-handicap pour membres du réseau Mosaik-Kultur inklusiv
- 2023 : Co-financement de quatre formations organisées par des structures culturelles : formation sur le mobbing par Unmute Power Abuse, gestion d'entreprise pour metteurs/euses en scène et chorégraphes par la Theaterfederatioun, tiers lieux par IK-CNCl et accord de Maastricht par le Musée Schengen.
- 2022 : Première formation en médiation culturelle par le House of Training (voir recommandation KEP no 48)
- 2022 : Formation « Administration de compagnie et diffusion de spectacle »
- 2021 : Formation « Communication et marketing »
- 2021 : Conception de la formation en médiation culturelle finalisée, différentes formations réalisées et groupe de travail pour la formation « administration et diffusion de spectacle vivant » mis en place
- Depuis 2020 : Plusieurs formations pour l'accueil des personnes à besoins spécifiques (voir recommandation KEP no 50)
- 2020 : Formation « Droits de l'image »
- Octobre 2020 : Premières formations réalisées ; groupes de travail reprennent
- Février 2020 : Premières dates et formats choisis pour formations, groupes de travail créés
- Décembre 2019 : Journée d'échange avec les institutions culturelles sur les besoins de formations
- Juillet 2019 : Premières entrevues partenaires pour créer des formations pour professionnels de la culture

Travaux prévus

- Février 2026 : Lancement du cycle de formation médiation culturelle
- Printemps 2026 : Lancement du cycle de formation pour artistes

Documentation

- [Ministère de la Culture – Formations](#)

Contact

- Nadine Erpelding
(+352) 247 86608
nadine.erpelding@mc.etat.lu
- Sophie Lammar
(+352) 247 88615
sophie.lammar@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 30.01.2026